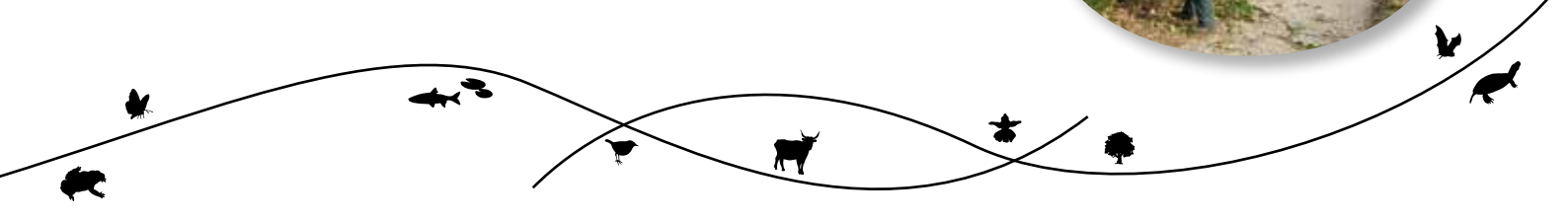


# Chênaie de Boiffis

Révision du premier plan de gestion  
et programme 2011-2015



# Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



**La biodiversité** *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

**Les conservatoires d'espaces naturels** *sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.*

**Le plan de gestion** *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

**La gestion d'un site** *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

# Intervenir sur la chênaie de Boiffis

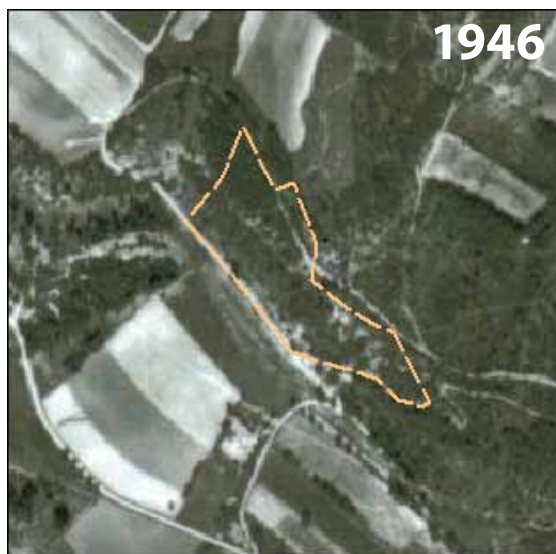


## Origine du projet

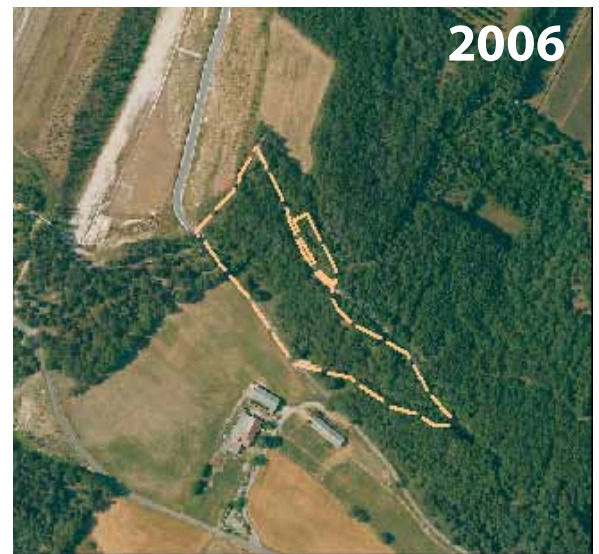
La chênaie de Boiffis héberge une espèce végétale rare : le cytise de Sauze, un arbrisseau du Dauphiné protégé au niveau régional. Le site a fait l'objet d'une mesure compensatoire liée à la construction de la ligne à grande vitesse (LGV) Méditerranée. Le CREN est propriétaire des parcelles depuis 2005.

Ce coteau d'1,9 ha exposé au sud-ouest est majoritairement occupé par un boisement de chênes pubescents et de buis, avec quelques secteurs de pelouses sèches à aphyllanthe et des affleurements rocheux (grès).

Les enjeux naturels importants ont justifié la réalisation d'un plan de gestion avec l'appui des acteurs locaux et le soutien financier de Réseau Ferré de France, de l'Europe (Fonds européen de développement régional) et de la Région Rhône-Alpes.



1946



2006

La végétation a peu évolué depuis 1946 : le site était déjà un boisement.

## Le rôle du comité de pilotage

*Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CREN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en oeuvre et contrôle leur efficacité.*



# HISTOIRE ET USAGES

## Une histoire d'hommes



### Les usages passés

La chênaie était pâturée par des chèvres jusqu'aux années 2000.

Les chênes témoignent d'une utilisation plus ancienne : beaucoup ont été émondés, c'est-à-dire que les branches étaient régulièrement taillées, pour le bois ou pour le fourrage des animaux. Cette taille leur a donné une forme particulière encore visible aujourd'hui.

### Les usages actuels

Seuls les chasseurs parcourent cette parcelle lors de battues.



La forêt de chênes blancs (ou chênes pubescents) occupe la quasi-totalité du site. Si elle n'est pas colonisée par une formation dense de buis, la chênaie est assez clairsemée pour laisser les herbes se développer au sol.



Bien que de surface réduite, la prairie à aphyllanthe est très intéressante. Elle est très fleurie au printemps et attire de nombreux papillons.



Au niveau des affleurements rocheux, on trouve une flore particulière, comme les fougères (le cétérach officinal, la capillaire rouge) ou la saponaire rose.

## Une nature exceptionnelle

### Un enjeu majeur : le cytise de Sauze

Sa répartition mondiale se limite aux montagnes du Dauphiné. En effet, le cytise de Sauze (*Cytisus sauzeanus*) n'est présent que dans la Drôme, les Hautes-Alpes et l'Isère. Il s'agit donc d'une espèce dite « endémique » (à répartition très restreinte). Il est protégé au niveau régional.



Dans la Drôme, elle est présente surtout dans le Diois et le Vercors avec des stations isolées à l'est des Baronnies, et en plaine de Montélimar. C'est le cas de la chênaie de Boiffis qui constitue une station atypique, car isolée et située à basse altitude (300 mètres).

*Ce petit arbrisseau de la famille des pois forme des tapis denses ne dépassant pas 40 centimètres de hauteur. Il apprécie les rochers bien exposés au soleil, les marnes dénudées, les pelouses rocailleuses, mais aussi les sous-bois de chênes blancs. Ses fleurs jaunes sont visibles en avril-mai.*



26 stations connues dans la Drôme en 2003  
(Flore de la Drôme, GARRAUD L., 2003)



Le carillon possède une fleur qui ne passe pas inaperçue



La panthère, un papillon typique des bois clairs et des lisières forestières



# OBJECTIFS DE GESTION

## Bilan des 5 années passées



Un premier plan de gestion a été rédigé pour la période 2004-2008. Il avait pour objectif principal la restauration et l'entretien de l'habitat du cytise de Sauze.

Plusieurs secteurs ont été débroussaillés en 2004 (principalement le buis en sous-bois et quelques chênes). L'entretien des rejets a été réalisé en 2006, 2007, 2008 et 2010 selon les zones.

Le deuxième objectif concernait l'entretien de la prairie sèche. Un chantier de débroussaillage manuel a eu lieu en 2006 sur cette zone d'une surface réduite (environ 1000 m<sup>2</sup>).



Suivi photographique d'un secteur où le buis a été coupé. Le suivi des populations naturelles a montré que les populations de cytise de Sauze sont très stables en sous-bois et qu'il n'a pas la capacité de s'étendre rapidement sur les zones dégagées à proximité des stations existantes.



*Le renforcement de la population de cytise de Sauze, par plantation, a été réalisé par le Conservatoire botanique national alpin en 2004 et 2006. Un suivi de ces plants a permis de savoir que 72 % avaient bien repris au bout de quatre années.*

# OBJECTIFS DE GESTION



## Un projet pour les 5 années à venir

*Les objectifs sont inchangés :*

- 1. Restaurer et entretenir l'habitat du cytise de Sauze.*
- 2. Entretenir les secteurs de prairie sèche.*

## Préserver la population de cytise de Sauze

### **Pourquoi intervenir ?**

Le cytise de Sauze est menacé par le développement du buis qui forme une strate dense sous laquelle rien ne pousse.

### **Ce qui est prévu**

Le contrôle des rejets de buis sur les secteurs précédemment restaurés par débroussaillage sans laisser les produits de la coupe sur place tous les deux ans, complété par un suivi photographique. Il n'est pas prévu d'intervenir sur de nouveaux secteurs.

Le suivi de la population naturelle de cytise de Sauze sera réalisé tous les deux ans. Le suivi des réimplantations n'est pas prévu.

Enfin, la maîtrise d'usage sur la parcelle voisine, qui constitue la continuité de la population de cytise de Sauze, sera recherchée.



## Entretenir les secteurs de prairies sèches

### **Pourquoi intervenir ?**

La prairie à aphyllanthe est menacée par la colonisation des arbustes puis des arbres : sans une gestion appropriée, la forêt gagne sur ces espaces ouverts, entraînant la disparition des nombreuses espèces dépendantes de ces milieux.

### **Ce qui est prévu**

Un débroussaillage ou pâturage est prévu tous les cinq ans environ.

Un inventaire des insectes (papillons, sauterelles et criquets) sera réalisé pour compléter la connaissance de la faune du site.

# Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information (exemplaires disponibles sur demande auprès de la mairie de La Roche-sur-Grâne et du CREN).
- Signaler au Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Vous engager activement, aux côtés de la mairie de La Roche-sur-Grâne et du Conservatoire, pour la mise en œuvre des actions proposées pour préserver le patrimoine naturel du site (conventions, travaux, suivis,...).
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respecter la propriété privée.



Ce document est une synthèse du plan de gestion 2011-2015 du site de la chânaie de Boiffis (CREN, PIERRON V. – 2011 – Chânaie de Boiffis, révision du plan de gestion 2011-2015). Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

## CONTACT

Virginie PIERRON  
virginie.pierron@espaces-naturels.fr  
tel : 04 75 36 32 32  
CREN Rhône-Alpes  
Antenne Ardèche / Drôme  
Rouveyret  
07200 Vogüé  
[www.cren-rhonealpes.fr](http://www.cren-rhonealpes.fr)



La gestion de ce site se fait en partenariat avec la Commune de La Roche-sur-Grâne, le Conservatoire botanique national alpin et le Centre d'Études Forestières et Agricoles de Montélimar.



Programme réalisé grâce au soutien financier de :



Rhône-Alpes Région



Octobre 2011

réseau  
des conservatoires  
d'espaces naturels  
en Rhône-Alpes

